M. le Recteur de l’Académie de Bordeaux

5, rue J. Carayon-Latour

33 000 BORDEAUX

Monsieur le Recteur,

depuis l’an dernier, vous vous êtes lancé contre l’avis des personnels, dans un profilage massif des postes de CPE proposés au mouvement.

Comme mes collègues, je tiens particulièrement à un traitement équitable de mon droit à mutation. Comme mes collègues, je tiens à mon statut, et comme professionnel, j’ai été formé, à la suite d’un concours très sélectif, à prendre en compte la diversité des situations d’établissement et à y répondre. A moins d’une raison très singulière, je ne vois pas en quoi les motifs invoqués pour le profilage des postes aujourd’hui, devraient modifier en profondeur les modalités habituelles et réglementaires du mouvement, si ce n’est l’introduction de l’opacité et l’absence de contrôle par les représentants des personnels tel que le prévoit la loi.

Est-ce donc là l’école de la confiance ? Faites confiance aux CPE, à leur professionnalité, à leur capacité à concevoir leur métier ; c’est le seul « poste » spécifique dont ils ont besoin.

Mon profil, c’est mon concours, mon statut, mes droits !

A , le

Signature :